

DÉPARTEMENT  
TARN ET GARONNE

RÉPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT  
DE  
CASTELSARRASIN

EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE LE SEPT MARS (07/03/2024)**

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 1<sup>ER</sup> mars 2024, sous la présidence de Monsieur Romain LOPEZ, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

**ETAIENT PRESENTS : 27**

M. Romain LOPEZ, **Maire**,

M. Luc PORTES, Mme Any DELCHER, M. Jérôme POUGNAND, Mme Claudine MATALA, Mme Stéphanie GAYET, M. Guy LOURMEDE, Mme Sophie LOPEZ, M. Philippe GARCIA, **Adjoint**,

M. Gabin LOPEZ, Mme Danièle SCHATTEL, Mme Pierrette ESQUIEU, M. Robert POMAREDE, M. Georges SEGARD, Mme Marie-Line DESCAMPS, Mme Arlette CAZORLA, M. Michel ALBERGUCCI, Mme Reine-Claude ORTALO, M. Philippe LERMINEZ, Mme Anne-Marie VOLLARD (DUPONT), Mme Laure POUTEAU, M. Frédéric GENRIES, M. Soufiane ACHCHTOUI, M. Jean-Claude LORENZO, M. Ignace VELA, M. Franck BOUSQUET, Mme Marie CAVALIE, Mme Estelle HEMMAMI, **Conseillers Municipaux**.

**ETAIENT REPRESENTES : 5**

Mme Nicole LAFFINEUR (représentée par Madame Danièle SCHATTEL), M. Jean-Christophe THIERS (représenté par Monsieur Romain LOPEZ), Mme Jessie COTINET (représentée par Monsieur Frédéric GENRIES), Mme Laureen LASSERRE (GONZALEZ) (représentée par Monsieur Jérôme POUGNAND), M. Robert DUPARC (représenté par Madame Marie CAVALIE), **Conseillers Municipaux**.

**ETAIT EXCUSE : 1**

M. Philippe GARCIA, **Adjoint**.

Monsieur Guy LOURMEDE est nommé secrétaire de séance.

## AFFAIRES CULTURELLES

20 – 07 mars 2024

### ***20. Convention entre le musée Ingres-Bourdelle et l'Abbaye de Moissac***

Rapporteur : Madame Any DELCHER

**Considérant** l'intérêt de favoriser la circulation des visiteurs entre les deux sites majeurs du département de Tarn-et-Garonne que sont le musée Ingres-Bourdelle et l'abbaye de Moissac,

**Considérant** la nécessité de définir les modalités de partenariat entre le musée Ingres-Bourdelle et l'abbaye de Moissac permettant au visiteur d'un des deux sites de bénéficier d'un tarif réduit dans l'autre site,

**Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré,  
A l'unanimité,**

**APPROUVE** les termes de la présente convention de partenariat entre le musée Ingres-Bourdelle et l'abbaye de Moissac,

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la présente convention de partenariat entre le musée Ingres-Bourdelle et l'abbaye de Moissac,

Pour copie conforme  
Moissac, le 08 mars 2024

Le Maire,

  
Roman LOPEZ

Le secrétaire de séance,

  
Guy LOURMEDE

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter  
De la transmission en préfecture le :  
De sa publication et/ou notification le :